

Aux membres de la Commission de
politique extérieure du Conseil national

Programme de stabilisation 2017-2019 : préoccupations des milieux économiques

Madame la Conseillère nationale,
Monsieur le Conseiller national,

En prévision de votre prochaine séance de commission au cours de laquelle vous examinerez le programme de stabilisation 2017-2019, nous vous communiquons notre position sur cet objet important.

economiesuisse soutient le programme de stabilisation dans sa globalité – excepté sur deux points :

- 1. Dans le domaine FRI, l'effort demandé doit être réduit – nous vous demandons de suivre les décisions du Conseil des États.**
- 2. Du côté de la douane civile (postes de douane), il convient de renoncer à une partie des mesures prévues – là encore, nous vous demandons de suivre les décisions du Conseil des États.**

En guise de compensation, economiesuisse propose les mesures complémentaires suivantes :

- 3. Hausse de la contribution du domaine propre fédéral de 100 millions de francs au moins,**
- 4. réduction additionnelle de la progression des dépenses dans l'aide au développement, et**
- 5. stabilisation des dépenses, en termes réels, pour la culture et les loisirs.**

economiesuisse avait pris position de manière détaillée sur le projet. Le courrier figure en annexe.

Le programme de stabilisation 2017-2019 est indispensable pour respecter le frein à l'endettement et, ainsi, assurer le budget fédéral. D'après les prévisions actuelles, un déficit pouvant atteindre 2 milliards de francs perdurera en 2019, même si le programme est mis en œuvre dans son intégralité. Le Conseil fédéral a d'ailleurs déjà annoncé des mesures additionnelles. Les déficits résultent notamment de réformes structurelles et de lourdes dépenses pour la migration. Dans la situation actuelle des finances fédérales, il n'est pas possible d'affaiblir le programme de stabilisation 2017-2019. Il doit au contraire être mis en œuvre dans son intégralité, au risque de voir encore sensiblement augmenter le besoin d'intervention – déjà important – à l'horizon 2018/2019.

Sur deux points, economiesuisse propose de placer les accents différemment du Conseil fédéral :

- **Moins de réductions dans le domaine FRI** : les coupes prévues dans le domaine FRI sont trop élevées. Par rapport au projet soumis en consultation, le Conseil fédéral a réduit l'ampleur des coupes, ce que nous saluons. Cependant, les corrections prévues, de 175 millions de francs en 2019, restent excessives. Cela aboutirait, pour la présente législature, à une croissance du domaine inférieure à la moyenne. Cela va à l'encontre de la volonté de lui accorder une priorité dans l'allocation des ressources.

economiesuisse soutient la décision du Conseil des États, qui prévoit des coupes plus modestes dans le domaine FRI. La décision concède au domaine FRI une croissance annuelle d'environ 2,5 % pour la période 2017-2019. En comparaison de la croissance globale prévue pour le budget fédéral ou pour d'autres tâches prioritaires comme la prévoyance sociale ou le trafic, cette progression resterait inférieure à la moyenne. Plusieurs organisations membres d'economiesuisse estiment qu'au vu des défis majeurs que doit relever la place économique suisse (franc fort), les dépenses publiques qui accroissent la productivité de l'économie et donc sa compétitivité ne doivent pas faire l'objet de coupes plus marquées dans les programmes d'économies. Les dépenses FRI sont concernées au premier chef. Elles permettent de renforcer les connaissances, en tant que facteur de production, et contribuent ainsi à améliorer la compétitivité de la place économique.

- **Renoncer à des mesures du côté de la douane civile** : Dans le domaine de la douane civile, le programme de stabilisation prévoit l'abandon de plusieurs tâches. En ce qui concerne l'importation et l'exportation de marchandises, l'Administration fédérale des douanes (AFD) entend fermer dix postes de douane ; par ailleurs, elle en fusionne deux, elle réduit les prestations de certains postes et prévoit la fermeture le samedi de deux autres postes de douane. Aux yeux de l'industrie exportatrice suisse, il est essentiel de limiter autant que possible les éléments entravant les échanges internationaux de marchandises, tout particulièrement dans un environnement déjà difficile, en raison du franc fort. La fermeture de postes de douane et la restriction des heures d'ouverture accroissent les obstacles douaniers et entravent la compétitivité des entreprises exportatrices. economiesuisse ne demande pas de subventions étatiques pour l'industrie exportatrice, mais appelle à ne pas détériorer davantage les conditions-cadre étatiques. Aussi nous opposons-nous à des coupes dans le domaine des douanes. **Le Conseil des États s'est aligné sur cette position, ce que nous saluons expressément. Nous vous demandons de confirmer cette décision et de renoncer à des coupes dans le domaine de la douane civile.**

Pour atteindre le volume d'allègement de 1 milliard de francs d'ici à 2019, economiesuisse soutient les mesures de remplacement et complémentaires ci-après :

- **Accroître les allègements dans le domaine propre de la Confédération** : Conformément au Conseil fédéral, la contribution du domaine propre de la Confédération représente entre 20 et 30 %.

economiesuisse soutient ces coupes et leur volume, sachant que par le passé les programmes similaires ont surtout coupé dans les dépenses de transfert. Les corrections prévues par le Conseil fédéral pour le domaine propre de la Confédération représentent 330 millions de francs environ (3,3 % des dépenses, hors armement) pour un volume de dépenses de 10 milliards de francs (dépenses de personnel, charges de biens et services et charges d'exploitation). economiesuisse estime que ce montant devrait être plus grand et que les dépenses propres devraient être réduites, jusqu'à 5 % (c.-à-d. à hauteur de 500 millions de francs). **Il faudrait au moins réduire les dépenses de 100 millions de francs supplémentaires par année.**

À notre avis, les dépenses de conseil renferment un potentiel d'allègement bien supérieur aux coupes prévues par le Conseil fédéral. Selon ce dernier, les coupes correspondent à peu près aux soldes de crédits (-8 % pour 280 millions de francs de dépenses de conseil). Nous considérons qu'il est possible d'aller plus loin et de procéder à des coupes réelles qui pourraient atteindre un volume de 50 millions de francs supplémentaires sans entraver les performances de la Confédération.

- **Réduire la progression des dépenses dans l'aide au développement** : Ces dernières années, l'aide au développement a connu une croissance extraordinaire. Parmi les grands groupes de tâches, il s'agit de celui qui s'est le plus développé. Depuis 2010, ses moyens ont progressé deux fois plus vite que ceux accordés au domaine FRI, dont les dépenses sont les deuxièmes en volume avec celles de la prévoyance sociale. L'aide au développement a bien profité de l'appréciation du franc en 2011 et en 2015, dès lors que de nombreuses dépenses ne sont pas réalisées en francs suisses mais en dollars US. Dans ces conditions, economiesuisse préconise d'annuler la croissance des dépenses prévues pour l'aide au développement pour la période de 2017 à 2020. Les dépenses peuvent atteindre 0,45 % du revenu national brut de la Suisse au maximum. La croissance des dépenses ainsi adaptée apporterait des allègements supplémentaires de 300 millions de francs (2018/2019), respectivement 220 millions de francs (2020).
- **Stabiliser les dépenses en termes réels pour la culture et les loisirs** : Le groupe de tâches augmente de 2 % entre 2016 et 2020. Il convient de limiter cette croissance au renchérissement (0,6 % pour la période définie). Le potentiel d'allègement représente 20 millions de francs par an. La croissance est surtout entraînée par les grands postes que sont la contribution fédérale à Pro Helvetia (+3,1 %) et à l'encouragement du cinéma (+2,8 %).

Le Conseil des États a procédé à différentes réductions dans le projet. Hormis pour les tâches FRI et la douane, nous ne les soutenons pas. Si les décisions concernées sont confirmées, des compensations (mesures additionnelles) d'un volume similaire devront être prévues en d'autres points, afin de maintenir le volume du programme de stabilisation et de ne pas voir encore s'accroître le besoin d'agir en matière de gestion budgétaire, pour les années 2018 et 2019 notamment.

Par rapport au projet soumis en consultation, le Conseil fédéral a fait machine arrière sur des coupes prévues du côté de l'armée. Il s'est fondé sur la décision du Parlement de mettre à la disposition de l'armée un budget annuel de 5 milliards de francs. economiesuisse a récemment attiré l'attention sur le problème inhérent aux objectifs de dépenses fixés. De tels objectifs lient implicitement des dépenses, ce qui réduit la marge de manœuvre financière et accroît la pression sur le budget et le frein à l'endettement. Ni les objectifs de dépenses politiques ni une enveloppe ne donnent droit, de manière juridiquement contraignante, à un volume de ressources donné. Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser des dépenses efficacement, il faut y renoncer. Quant aux dépenses pour des tâches moins prioritaires, il faut les refuser – d'autant plus période de déséquilibre du budget fédéral. Dans son message sur le programme de stabilisation, le Conseil fédéral indique que l'armée doit également contribuer à l'effort si

le respect du frein à l'endettement le requiert. La situation actuelle le commande, en particulier pour les années 2018 et 2019. Aussi votre commission devrait-elle examiner une nouvelle fois si l'armée doit être épargnée pendant ces deux années. Dans une évaluation politique et pour des raisons de qualité budgétaire, il faut refuser que certains domaines échappent aux efforts à déployer pour stabiliser le budget de la Confédération.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'attention que vous voudrez bien porter à nos préoccupations.

Veillez agréer, Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national, l'assurance de notre haute considération.

economiesuisse



Dr. Frank Marty
Membre de la direction



Sandra Spieser
Responsable suppléante Finances et fiscalité